

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 2020/878

Gel nettoyant en spray pour four (312482,312008,312288,312298,311860)

Révision: 21.04.2026

Code du produit: 312482

Page 1 de 10

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

Gel nettoyant en spray pour four (312482,312008,312288,312298,311860)

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Agent de nettoyage

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**Fabricant**

Société:	Bavariapool Thomas Emmerichs GmbH	
Rue:	Gewerbering 11	
Lieu:	D-82140 Olching	
Téléphone:	+49 8142 445040	Téléfax: +49 8142 4450410
E-mail:	info@bavariapool.de	
Interlocuteur:	Labor	
Internet:	www.bavariapool.de	

Fournisseur

Société:	BSH Electroménager
	Service Après-vente
Rue:	26 avenue Michelet CS 90045
Lieu:	F-93582 Saint Ouen cedex
Téléphone:	0 892 698 009
E-mail:	boutiquebsh@bshg.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence: Numéro ORFILA (INRS): +33 1 45 42 59 59**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Eye Irrit. 2; H319

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008**

Mention	Attention
d'avertissement:	

Pictogrammes:**Mentions de danger**

H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
------	--

Conseils de prudence

P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102	Tenir hors de portée des enfants.
P280	Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 2020/878

Gel nettoyant en spray pour four (312482,312008,312288,312298,311860)

Révision: 21.04.2026

Code du produit: 312482

Page 2 de 10

P337+P313

Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges****Composants pertinents**

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)			
68411-30-3	Benzenesulfonic acid, C10-13-alkyl derivs., sodium salts			1 - < 5 %
	270-115-0		01-2119489428-22	
	Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Eye Dam. 1, Aquatic Chronic 3; H302 H315 H318 H412			
68515-73-1	Alkyl (C8-C10) polyglycoside			1 - < 5 %
	500-220-1		01-2119488530-36	
	Eye Dam. 1; H318			
68439-50-9	Alkohols, C12-14, ethoxylated (>5 - <15 EO)			< 1 %
	932-106-6			
	Acute Tox. 4, Eye Dam. 1, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 3; H302 H318 H400 H412			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
	Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA		
68411-30-3	270-115-0	Benzenesulfonic acid, C10-13-alkyl derivs., sodium salts	1 - < 5 %
	dermique: DL50 = > 2000 mg/kg; par voie orale: DL50 = 1080 mg/kg		
68515-73-1	500-220-1	Alkyl (C8-C10) polyglycoside	1 - < 5 %
	dermique: DL50 = > 4000 mg/kg; par voie orale: DL50 = > 3730 mg/kg		
68439-50-9	932-106-6	Alkohols, C12-14, ethoxylated (>5 - <15 EO)	< 1 %
	dermique: DL50 = > 2000 mg/kg; par voie orale: DL50 = > 300 - 2000 mg/kg Eye Dam. 1; H318: >= 10 - 100 Eye Irrit. 2; H319: >= 1 - < 10 Aquatic Acute 1; H400: M=1		

Étiquetage du contenu conformément au règlement (CE) n° 648/2004

< 5 % phosphates, < 5 % agents de surface anioniques, < 5 % agents de surface non ioniques, < 5 % agents de surface amphotères, parfums (Limonene, Citral), agents conservateurs (Methylisothiazolinone).

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des mesures de premiers secours****Indications générales**

Enlever immédiatement les vêtements contaminés.

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais. En cas d'une inhalation d'aérosols, consulter un médecin.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtalmologiste. Protéger l'oeil non blessé.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 2020/878

Gel nettoyant en spray pour four (312482,312008,312288,312298,311860)

Révision: 21.04.2026

Code du produit: 312482

Page 3 de 10

Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

En cas de vomissement faire attention au risque d'étouffement.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aide élémentaire, décontamination, traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

Eau, Mousse, Extincteur à sec, ABC-poudre, Dioxyde de carbone (CO₂), Eau en aérosol.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Oxydes d'azote (NO_x), Dioxyde de carbone (CO₂), Dioxyde de soufre (SO₂), Monoxyde de carbone.

5.3. Conseils aux pompiers

Le produit lui-même n'est pas combustible. En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Information supplémentaire

Ne pas respirer les gaz d'explosion et d'incendie.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Remarques générales**

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Assurer une aération suffisante. Utiliser un équipement de protection individuel Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**Pour le nettoyage**

Matière appropriée pour diluer ou neutraliser: Eau. Acide acétique, dilué. Bien nettoyer les surfaces contaminées.

Autres informations

Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

Préventions des incendies et explosion

Le produit lui-même n'est pas combustible.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlever immédiatement les vêtements souillés,

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 2020/878

Gel nettoyant en spray pour four (312482,312008,312288,312298,311860)

Révision: 21.04.2026

Code du produit: 312482

Page 4 de 10

imprégnés. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation. Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Matériel adéquat pour récipients/installations: Polyéthylène.

Conseils pour le stockage en commun

Ne pas stocker ensemble avec: Acide.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Ne pas conserver à des températures inférieures à : 5°C. Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Observer le mode d'emploi.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs de référence DNEL/DMEL**

N° CAS	Désignation			
DNEL type		Voie d'exposition	Effet	Valeur
68411-30-3	Benzenesulfonic acid, C10-13-alkyl derivs., sodium salts			
Salarié DNEL, à long terme		dermique	systémique	85 mg/kg p.c./jour
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	6 mg/m³
Consommateur DNEL, à long terme		dermique	systémique	42,5 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	1,5 mg/m³
Consommateur DNEL, à long terme		par voie orale	systémique	0,425 mg/kg p.c./jour

Valeurs de référence PNEC

N° CAS	Désignation		Valeur
	Milieu environnemental		
68411-30-3	Benzenesulfonic acid, C10-13-alkyl derivs., sodium salts		
Eau douce			0,268 mg/l
Eau de mer			0,0268 mg/l
Sédiment d'eau douce			8,1 mg/kg
Sédiment marin			6,8 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées			3,43 mg/l
Sol			35 mg/kg

Conseils supplémentaires

Ne contient aucune substance en concentrations dépassant les limites fixées pour les postes de travail.

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques appropriés**

Voir rubrique 7. D'autres mesures complémentaires ne sont pas nécessaires.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**Protection de la peau**

négligeable

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 2020/878

Gel nettoyant en spray pour four (312482,312008,312288,312298,311860)

Révision: 21.04.2026

Code du produit: 312482

Page 5 de 10

Protection respiratoire

Une protection respiratoire est nécessaire lors de: ventilation insuffisante. formation d'aérosol ou de nébulosité.

Appareil de protection respiratoire approprié : appareil avec filtre à particules (EN 143). P1 / P2

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Voir rubrique 7. D'autres mesures complémentaires ne sont pas nécessaires.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	liquide	
Couleur:	jaune clair	
Odeur:	caractéristique	
Point de fusion/point de congélation:		non déterminé
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:		98 °C
Inflammabilité:		non applicable
Limite inférieure d'explosivité:		non applicable
Limite supérieure d'explosivité:		non applicable
Point d'éclair:		non applicable
Température d'auto-inflammation:		non applicable
Température de décomposition:		non applicable
pH-Valeur (à 20 °C):		11,40
Hydrosolubilité:		miscible.
(à 20 °C)		
Solubilité dans d'autres solvants		
non déterminé		
Coefficient de partage n-octanol/eau:		non déterminé
Pression de vapeur:		23 hPa
(à 20 °C)		
Pression de vapeur:		123 hPa
(à 50 °C)		
Densité (à 20 °C):		non déterminé
Densité de vapeur relative:		non déterminé

9.2. Autres informations**Informations concernant les classes de danger physique**

Dangers d'explosion

non applicable

Température d'inflammation spontanée

solide:

non applicable

gaz:

non applicable

Propriétés comburantes

Non comburant.

Autres caractéristiques de sécurité

Taux d'évaporation:

non déterminé

Teneur en corps solides:

non déterminé

Viscosité dynamique:

non déterminé

Information supplémentaire

test UN, partie III de la sous-section 37.4: Test methods for corrosion to metals: taux de corrosion (mm aluminium/année): < 6,25

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 2020/878

Gel nettoyant en spray pour four (312482,312008,312288,312298,311860)

Révision: 21.04.2026

Code du produit: 312482

Page 6 de 10

10.1. Réactivité

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réaction exothermique avec: Acide.

10.4. Conditions à éviter

Protéger des radiations solaires directes.

10.5. Matières incompatibles

négligeable

10.6. Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008****Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

ETAmél calculé

ATE (orale) > 2000 mg/kg; ATE (cutanée) > 2000 mg/kg; ATE (inhalation vapeur) > 20 mg/l; ATE (inhalation poussières/brouillard) > 5 mg/l

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
68411-30-3	Benzenesulfonic acid, C10-13-alkyl derivs., sodium salts				
	orale	DL50 1080 mg/kg	Rat		OCDE 401
	cutanée	DL50 > 2000 mg/kg	Rat		OCDE 402
68515-73-1	Alkyl (C8-C10) polyglycoside				
	orale	DL50 > 3730 mg/kg	Rat		
	cutanée	DL50 > 4000 mg/kg	Lapin		
68439-50-9	Alcohols, C12-14, ethoxylated (>5 - <15 EO)				
	orale	DL50 > 300 - 2000 mg/kg	Rat		
	cutanée	DL50 > 2000 mg/kg	Lapin		

Irritation et corrosivité

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Provoque une sévère irritation des yeux.

Corrosion/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 2020/878

Gel nettoyant en spray pour four (312482,312008,312288,312298,311860)

Révision: 21.04.2026

Code du produit: 312482

Page 7 de 10

Mutagénicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations sur les voies d'exposition probables

ingestion.

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Aucune donnée disponible

11.2. Informations sur les autres dangers**Propriétés perturbant le système endocrinien**

non applicable

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Pas de données disponibles pour le mélange.

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
68411-30-3	Benzenesulfonic acid, C10-13-alkyl derivs., sodium salts					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 > 1 - 10 mg/l	96 h	Lepomis macrochirus (crapet arlequin)	US EPA 1975	
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r > 10 - 100 mg/l	72 h	@1201.B120239	OCDE 201	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 > 1 -10 mg/l	48 h	Daphnia magna	OCDE 202	
	Toxicité pour les poissons	NOEC > 0,1 - 1 mg/l	196 d	Pimephales promelas (tête de boule)		
68515-73-1	Alkyl (C8-C10) polyglycoside					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 198 mg/l	96 h	Pimephales promelas (tête de boule)		
68439-50-9	Alcohols, C12-14, ethoxylated (>5 - <15 EO)					
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r 1 - 10 mg/l	72 h	Desmodesmus subspicatus		OCDE 201
	Toxicité bactérielle aiguë	CE50 140 mg/l ()		Boue activée		

12.2. Persistance et dégradabilité

Les agents de surface contenus dans ce mélange respectent les critères de biodégradabilité comme définis dans le règlement (CE) no 648/2004 relatif aux détergents.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 2020/878

Gel nettoyant en spray pour four (312482,312008,312288,312298,311860)

Révision: 21.04.2026

Code du produit: 312482

Page 8 de 10

N° CAS	Substance			
	Méthode	Valeur	d	Source
	Évaluation			
68411-30-3	Benzenesulfonic acid, C10-13-alkyl derivs., sodium salts			
	OCDE 301B	> 60 %	28	
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			
68515-73-1	Alkyl (C8-C10) polyglycoside			
	OCDE 301F	> 60 %	28	
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			
68439-50-9	Alkohols, C12-14, ethoxylated (>5 - <15 EO)			
	OCDE 301B	> 60 %	28	
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas de données disponibles pour le mélange.

12.4. Mobilité dans le sol

En cas d'infiltration dans le sol, le produit est mobile et peut souiller la nappe phréatique.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.
non applicable

12.7. Autres effets néfastes

négligeable

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Code d'élimination des déchets - Produit

200130 DÉCHETS MUNICIPAUX (DÉCHETS MÉNAGERS ET DÉCHETS ASSIMILÉS PROVENANT DES COMMERCES, DES INDUSTRIES ET DES ADMINISTRATIONS), Y COMPRIS LES FRACTIONS COLLECTÉES SÉPARÉMENT; fractions collectées séparément (sauf rubrique 15 01); détergents autres que ceux visés à la rubrique 20 01 29

Code d'élimination des déchets - Résidus

200130 DÉCHETS MUNICIPAUX (DÉCHETS MÉNAGERS ET DÉCHETS ASSIMILÉS PROVENANT DES COMMERCES, DES INDUSTRIES ET DES ADMINISTRATIONS), Y COMPRIS LES FRACTIONS COLLECTÉES SÉPARÉMENT; fractions collectées séparément (sauf rubrique 15 01); détergents autres que ceux visés à la rubrique 20 01 29

Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés

150102 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément); emballages en matières plastiques

L'élimination des emballages contaminés

Eau. Les emballages contaminés doivent être entièrement vidés et peuvent être réutilisés après un nettoyage

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 2020/878

Gel nettoyant en spray pour four (312482,312008,312288,312298,311860)

Révision: 21.04.2026

Code du produit: 312482

Page 9 de 10

adéquat. Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)****14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport fluvial (ADN)**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport maritime (IMDG)**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.5. Dangers pour l'environnementDANGEREUX POUR
L'ENVIRONNEMENT:

Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucunes mesures particulières ne sont exigées.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

négligeable

Information supplémentaire

test UN, partie III de la sous-section 37.4: Test methods for corrosion to metals: taux de corrosion (mm aluminium/année): < 6,25

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 2020/878

Gel nettoyant en spray pour four (312482,312008,312288,312298,311860)

Révision: 21.04.2026

Code du produit: 312482

Page 10 de 10

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3, Inscription 75

Information supplémentaire

Les agents de surface contenus dans ce mélange respectent les critères de biodégradabilité comme définis dans le règlement (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Législation nationale

Classe risque aquatique (D): 1 - présente un faible danger pour l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations**Abréviations et acronymes**

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë, catégorie de danger 4

Skin Irrit. 2: Irritation cutanée, catégorie de danger 2

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves, catégorie de danger 1

Eye Irrit. 2: Irritation oculaire, catégorie de danger 2

Aquatic Acute 1: Danger pour le milieu aquatique, catégorie de danger: Toxicité aiguë 1

Aquatic Chronic 3: Danger pour le milieu aquatique, catégorie de danger: Toxicité chronique 3

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Classification	Procédure de classification
Eye Irrit. 2; H319	Méthode de calcul

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

(Toutes les données concernant les composants pertinents ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)